

**PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL D'ARBANATS  
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 6 novembre, le Conseil Municipal de la commune d'Arbanats dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Aline TEYCHENEY, maire.

**Date de convocation :** 23/10/2023

**Nombre de conseillers présents :** 11

**Nombre de conseillers en exercice :** 12

**Nombre de votants :** 12 (dont une procuration)

**PRÉSENTS :** Aline TEYCHENEY, Philippe RIMAUD, Corine RIEHS, Fabrice REYNAUD, Amandine DEGUILLEM, Marie-Noëlle LAMBERT, Sandrine LARQUEY, Virginie PORTE-PETIT, Aurélia URBANSKI, Sébastien GUILLAMET, Cyrille MARTY

**ABSENT EXCUSE :** Nicolas GOBIN procuration à Aline TEYCHENEY

**Secrétaire de séance :** Corine RIEHS

**ORDRE DU JOUR :**

- Suppression d'un poste d'adjoint suite à démission
- Mise à jour tableau conseil municipal
- Versement subventions associations communales (*reporté à la prochaine séance*)

**Le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal est approuvé à l'unanimité**

---

**Délibération n° 2023-1 suppression d'un poste d'adjoint au maire suite à une démission, mise à jour tableau conseil municipal et indemnités élus.**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

**Vu** la délibération n° 2020-1 du 25 mai 2020 portant création de quatre postes d'adjoints au maire,

**Vu** le procès-verbal en date du 25 mai 2020 relatif à l'élection du maire et des adjoints,

**Vu** la délibération n° 2022-1 du 29 juin 2022 maintenant à 4 le nombre d'adjoints suite à une démission,

**Vu** le tableau des conseillers municipaux en date du 29 juin 2022,

**Vu** l'arrêté municipal n°2020-050 du 25 mai 2020 donnant délégation de fonction et de signature à Mme Béatrice ALLEMAND, 1<sup>ère</sup> adjoint au maire,

**Vu** la lettre de démission de Mme Béatrice ALLEMAND de ses fonctions de 1<sup>ère</sup> adjointe au maire et de conseillère municipale,

**Vu** le courrier de M le Préfet en date du 16 octobre 2023, reçu en mairie le 19 octobre 2023, acceptant la démission des fonctions de 1<sup>ère</sup> adjointe au maire,

**Vu** le courrier en date du 23 octobre 2023 de Mme le maire acceptant la démission des fonctions de conseillère municipale,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré :**

- Décide, à l'unanimité, de ne pas remplacer l'adjoint démissionnaire,
- Décide, à l'unanimité, de fixer à TROIS le nombre d'adjoints, sachant que les adjoints restants remontent d'un cran dans l'ordre du tableau,
- Décide, à l'unanimité, d'actualiser le tableau du conseil municipal comme annexé à la présente délibération,
- Décide, à l'unanimité, de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints par rapport à l'indice brut terminal de la fonction publique comme indiqué dans le tableau ci-dessous, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale.

Fonctions	Noms, prénoms	Taux appliqués	Majorations éventuelles	Montants mensuels bruts
Maire	TEYCHENEY Aline	49,60 %		2026,61 €
1 <sup>er</sup> adjoint	RIMAUD Philippe	17,30 %		706,86 €
2 <sup>ème</sup> adjoint	RIEHS Corine	17,30 %		706,86 €
3 <sup>ème</sup> adjoint	REYNAUD Fabrice	17,30 %		706,86 €

Fin de séance 22h28

La présidente




la secrétaire

